



L'entrée du centre (en haut). Des demandeurs d'asile essayent des animations lors de la dernière fête de la châtaigne (en bas).

## Demandeurs d'asile :

### Les premiers jours au centre

**Le lundi 3 octobre en début d'après midi, quarante quatre personnes, tous Afghans, sont arrivées au centre d'accueil, situé rue du Général Leclerc. Ils ont partagé, avec les personnes présentes, un goûter avant de découvrir le centre, leurs chambres et s'installer.**

Madame Gambart, adjointe au Maire chargée de la cohésion sociale, se déplace régulièrement au centre d'accueil afin de vérifier leur bonne installation et faciliter les échanges entre l'association Emmaüs Solidarité et la mairie.

Dès les premiers jours, ils ont été très occupés à nettoyer l'arrière du terrain et à mettre de l'ordre dans les locaux (rangement etc...). Ils travaillent également à la

rénovation de la salle de sports qu'occupaient les enfants avant.

Ils sont très ouverts, courtois et volontaires pour participer à la vie de la communauté.

Quarante sept autres personnes devraient les rejoindre d'ici quelques jours lorsque les travaux de réhabilitation de l'autre aile seront terminés.

## La vie au centre :

### Un accompagnement social et administratif

Accompagnés par le personnel de l'association Emmaüs solidarité, les demandeurs d'asile ont accès à certains services, leur permettant une rapide insertion dans notre société :

- Une aide à l'accès aux droits et aux démarches ;
- Un suivi individuel ;
- Un accès aux soins et à l'hygiène (en lien avec la Croix Rouge et l'ARS) ;
- La promotion de la pratique culturelle et sportive ;
- Les cours de français ;
- L'alimentation (repas) ;
- Une salle de classe pour l'apprentissage du français ;
- Un atelier pédagogique autour de la cuisine collective ;
- Un système de communication internet (cyber-lieu) ;
- Du travail sur espaces verts (fruitiers, potagers), création d'un parcours santé...

## Toute aide est la bienvenue :

Vous êtes nombreux à vouloir faire des dons pour aider les personnes hébergées au centre d'accueil. Le centre n'ayant pas de local de stockage, la mairie réfléchit à une solution adéquate et pérenne. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

En attendant, voici les besoins recensés :

- tout vêtement homme de taille moyenne (propre et non déchiré), des sous vêtements et des chaussettes neufs ou très peu portés, des gants, des bonnets et écharpes ;
- des sacs à dos, valises ou sacs de voyage.
- des jeux de société (échecs, dames, jeux de stratégie etc.....) ;
- des postes de radio ou chaîne hi fi (bien évidemment en état de marche) ;
- du matériel pour activités manuelles (peintures, cahiers, crayons etc.....) ;
- des articles de sport ;
- du thé, du café, des gâteaux...

Il est aussi possible pour les associations/habitants de se porter volontaires pour des cours d'alphabétisation, cours de sports, organisation de manifestations sportives etc...

Aides de fin d'année :

## Centre Communal d'action sociale (CCAS)

**Chaque année, le CCAS vient en aide aux familles rencontrant des problèmes financiers et qui ne peuvent pas payer leurs factures de consommation énergétique. Ces aides sont disponibles pour certaines personnes en fonction de critères bien définis.**

### 1. Pour les personnes âgées

#### a) Eau, gaz, électricité

C'est une aide de 32,03 € par personne. Critères : il faut avoir plus de 65 ans et un revenu annuel inférieur à 8 309,27 € pour une personne seule et 13 765,03 € pour un couple.

#### b) Combustibles

Le CCAS verse 82,36 € par personne. Critères : les mêmes que ci-dessus.

### 2. Pour les familles nombreuses

#### a) Eau, gaz, électricité

A partir de 44,23 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : personne seule avec au moins deux enfants (revenu mensuel de 1344,00 €).

A partir de 50,33 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : couple avec au moins trois enfants (revenu mensuel de 1948,80 €).

#### b) Combustibles

A partir de 120,76 € (+9,60 € par enfant à charge) (la somme réelle dépend de la composition de la famille). Critères : les mêmes que ci-dessus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour effectuer vos demandes.

### 3. Des chèques vacances (toute l'année)

Des chèques vacances attribués par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont disponibles pour les familles forgeoises afin de soutenir vos projets de vacances. Les familles avec un faible revenu peuvent en bénéficier en déposant en mairie un dossier comprenant leur projet de vacances détaillé, une estimation du budget, l'avis d'imposition de l'année 2014 (n-2), une copie du livret de famille, un justificatif de l'ensemble des autres revenus (allocations et autres aides...), quittance de loyer, factures EDF, gaz, eau et de la cantine des enfants. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS par téléphone au 01 64 91 03 29, ou bien par courriel : [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr).



Ci-dessus, une idée de ce à quoi ressemblera la maison des associations. Le plan d'architecte montre les différentes salles d'animations et ateliers. Un montage donne une idée de ce que l'on pourra observer en descendant la Rue de Vaux.

Travaux :

## Le chantier de la maison des associations a débuté

**Construite en lieu et place de l'ancienne école de l'hôpital, et de l'ancien théâtre de Forges, la Maison des Associations devrait ouvrir ses portes fin 2017.**

Comme pour la plupart des bâtiments construits par la commune ces dernières années, le bâtiment sera couvert en grande partie de bardages en bois, pour s'intégrer au mieux à l'environnement rural de notre commune, mais aussi dans un souci d'utiliser des matériaux dits «durables».

Ce bâtiment comprendra quinze salles d'activités, deux bureaux, une petite cuisine, deux sanitaires (femme et homme), une salle polyvalente de 88m<sup>2</sup> et un local communal polyvalent.

Les travaux ont commencé le 3 octobre dernier. Le chantier qui durera douze mois, sera suivi par le cabinet d'architecte : Archicop.

Il faudra prévoir par la suite, des travaux d'effacement des réseaux sur la Rue de Vaux face au chantier avec un recalibrage de la voirie.

De nombreuses associations attendaient avec impatience que ce projet voit le jour. La Maison de la Culture et des Loisirs y animera de nombreux ateliers d'activités manuelles et d'arts plastiques. L'Académie de Musiques Modernes pourra donner des cours de musiques en un seul et même lieu.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :

**Il est l'heure de déposer ta candidature !**



### **Devenir candidat :**

Pour être candidat, il faut remplir les conditions suivantes :

- Habiter à Forges-Les-Bains;
- Être au minimum en CM2 et âgé de 15 ans maximum.

Le candidat devra exprimer sa candidature (ses motivations) sur une feuille A4, à déposer au bureau périscolaire, au club des jeunes (parc des Thermes) ou au secrétariat de la mairie.

### **Calendrier**

Candidature du 20/10 au 30/11/2016. Les résultats seront transmis mi-décembre par courrier au domicile des participants.

La présentation des jeunes conseillers aura lieu aux vœux du Maire, le 10/01/2017, pendant le week-end d'intégration (du samedi 10/01 au dimanche 11/01 à 16h00).

### **Mairie : Service Animation Jeunesse**

9 Rue du Docteur Babin  
91470 FORGES LES BAINS

Tél: 01.64.91.30.07 (jours scolaires)  
01.64.91.57.62 (mercredis et vacances)

saj-forges@forges-les-bains.fr

### **Un CMJ ? Pour qui ? Pour quoi faire ?**

C'est un conseil municipal de 20 jeunes âgés du CM2 à 15 ans maximum. Elus pour 2 ans et encadrés par des animateurs, ils conçoivent et réalisent, après validation du Maire et de la municipalité, des projets pour la commune.

Le C.M.J t'offre la possibilité de donner ton avis sur les sujets dont tu as envie de parler, d'être à l'écoute des demandes et des idées de tes camarades, de les représenter, de proposer et de réaliser des actions utiles pour tous.

Au moyen du CMJ, nous te laissons la parole !

### **Que font les jeunes élus ?**

- Ils travaillent avec les animateurs du CMJ et des élus adultes pour mettre au point des projets qui seront choisis dans chaque commission.
- Ils participent à un week-end de formation (le 10 et 11/01/2017) afin de s'approprier leur rôle et leurs fonctions.
- Ils participent aux réunions plénières animées par la Maire (1 à 2 fois par an), à la mairie.
- Ils participent à des commissions (choisies lors du week-end de formation). Elles auront lieu 1 à 2 fois par mois et seront animées par l'animateur du CMJ et des élus adultes.

### **Comment poser ma candidature ?**

- Remplis une déclaration de candidature, en t'engageant à respecter ta fonction de jeune conseiller\*;
- Fais remplir par tes parents, une autorisation à candidater\*;
- Fais une lettre de motivation (manuscrite ou informatique), voire même un enregistrement vidéo, si tu le souhaites.

\* documents à récupérer en mairie ou auprès du Service Animation Jeunesse.

**La circulation des véhicules tout terrain (motos et quads) est interdite sur les chemins ruraux non bitumés de la commune.** L'arrêté municipal d'interdiction de circulation de véhicules motorisés a été pris en 2004. Depuis lors, des panneaux de signalisation ont été implantés sur les sentiers et la gendarmerie se charge de l'exécution de cet arrêté. Les contrevenants s'exposent à des sanctions prévues par la loi.

Toute personne en infraction est passible d'une amende prévue pour les contraventions de «5ème classe», soit une amende pouvant aller jusqu'à 1.500€ maximum. Un juge peut également prononcer une peine complémentaire d'immobilisation du véhicule, pour une durée de 6 mois maximum (art.L.362-8 C.Env.).

## Les Jeudis de Forges

### Les changements climatiques menacent-ils la biodiversité... et les humains ?

Conférence du biologiste et président de l'association Humanité et Biodiversité : **Bernard Chevassus-au-Louis**

**24 novembre 2016**  
Centre socioculturel à 20h30

Les changements climatiques qui s'annoncent sont d'une ampleur et surtout d'une rapidité qui affecteront sans doute de nombreux êtres vivants, alors qu'ils sont déjà soumis à de nombreuses pressions (pollutions, destruction des habitats, surexploitation...).

La biodiversité pourra t'elle s'adapter et si oui, comment ? Continuera-t-elle à nous rendre les multiples services dont nous profitons ? Pourra-t-elle, en particulier, continuer à limiter l'ampleur des changements climatiques ou nous aider à nous adapter ? Comment pouvons-nous agir, dès maintenant, pour favoriser son adaptation ? Ce sont ces questions qui seront abordées dans cette conférence, qui seront suivies d'un débat avec le public.

Retrouvez toutes les informations sur votre commune, sur internet :

[www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

 **Vivons Forges**

Ne pas jeter sur la voie publique

**Samedi 5** : Zicaforges, concert éclectique. Centre socioculturel à 20h00. Entrée 10€ / 5€ (voir article)

**Vendredi 11** : Cérémonie commémorative de l'armistice. Cimetière de Forges à 9h00.

**Du 11 au 13** : Rassemblement de line et square dance, avec les Lucky Boots. Au centre socioculturel. Entrée libre. Tous les renseignements sur le site : [www.theluckyboots.fr](http://www.theluckyboots.fr)

**Samedi 19** : Musique celtique, les Harpadours. Centre socioculturel à 20h30. (voir article).

**Dimanche 20** : Repas des aînés. Déjeuner et animations, sur inscription au préalable, uniquement.

**Jedi 24** : Jeudi de Forges. *Changements Climatiques et Biodiversité* avec Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS. Centre socioculturel à 20h30. Entrée libre (voir article).

**Samedi 26** : Bourse aux jouets et aux vêtements, au profit du Téléthon. Centre socioculturel, de 10h00 à 18h00. Entrée libre.

**Samedi 26** : Loto au profit du téléthon, à 20h00, centre socioculturel.

## Forg'Art, le nouveau salon des artistes à Forges !

Vous êtes artiste peintre, sculpteur, dessinateur, photographe... forgeois ou non, et souhaitez exposer du 21 au 23 avril 2017 ? Alors n'hésitez pas et envoyez votre candidature\* avant le 1er décembre ! Cette année le thème sera **Reflet, ombre et Lumière**.  
\* à télécharger sur le site [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr) ou à récupérer en mairie

## Les spectacles à Messidor



### Zicaforges 2016

**Samedi 5 novembre**  
Centre socioculturel - Salle Messidor,  
6 rue de l'église, 91470 Forges les Bains

**Genre** : Concerts Folk et Rock

Jeunes talents et groupes confirmés vous attendent pour la douzième édition Zicaforges !

Couleurs des sonorités, diversité des styles musicaux et de la personnalité dans chacune des formations.

**Artistes** : Kfé'In, Eiliant, Hasselblad & the snapshots, Clément Blot, Paul Galiana, Lune Papa

**Tarifs** : 10€ / 5€ (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi) - 50% en réservant sur le site [billettereduc.com](http://billettereduc.com) !



### «Les harpadours»

**Samedi 19 novembre**  
Centre socioculturel - Salle Messidor,  
6 rue de l'église, 91470 Forges les Bains

**Genre** : Musique celtique

Formé de quatre virtuoses et grands concertistes confirmés, le groupe «les Harpadours» nous amène en voyage sur les terres celtes.

**Artistes** : Martine Jacotin, Yvon LeQuellec, Nicolas Jacotin, Sylvain Wack

**Tarifs** : 10€ / 5€ (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi) - 50% en réservant sur le site [billettereduc.com](http://billettereduc.com) !